Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance du 5 octobre 2020

Vœu présenté par M. Pierre-Jean GRAVELLE, Conseiller départemental du Val-de-Marne, au nom des élu(e)s du groupe « *Les Républicains – Val-de-Marne Autrement* »

Adopté à l'unanimité

VŒU DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DU DOMAINE DE GROSBOIS DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DES EPREUVES EQUESTRES DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

CONSIDERANT que le Comité d'organisation des Jeux (COJO) de Paris 2024 remet actuellement en question la carte des sites initialement choisis dans un souci de réalisation d'économies ;

CONSIDERANT que le Val-de-Marne n'accueille aujourd'hui aucun site Olympique ou Paralympique ;

CONSIDERANT que les installations et équipements existants sur le Domaine de Grosbois permettent déjà d'accueillir dans les meilleures conditions des compétitions équestres de haut niveau, telles que les Championnats de France de Derby Cross ;

CONSIDERANT que depuis 5 ans, le Domaine de Grosbois entreprend des actions pour ouvrir le Domaine au public et s'inscrire dans le territoire, tant au niveau culturel (Collaboration avec Boissy-Saint-Léger sur les journées du patrimoine, création d'un programme de visites thématiques et scolaires, événements avec la MAC de Créteil, concerts avec des associations locales) touristique (nombreuses actions avec le comité départemental du tourisme) et sportives (Championnat de France de pentathlon en collaboration avec le comité régional de pentathlon , divers championnats sous l'égide du comité départemental d'équitation) sans oublier le volet environnemental (visites thématiques, circuits de découverte avec le Caue) ;

CONSIDERANT que cette candidature s'inscrit naturellement dans la démarche initiée par le Domaine de Grosbois pour faire de ce site incontournable du Val-de-Marne, un pôle international d'équitation ;

CONSIDERANT que l'accueil des épreuves olympiques permettrait de développer le potentiel touristique du Domaine de Grosbois (réhabilitation des bâtiments du cœur historique en résidence hôtelière), le secteur de la santé animale avec le renforcement du pôle clinique vétérinaire, centre de réhabilitation fonctionnelle et le renforcement du pôle recherche formation et le Domaine environnemental (le Domaine de Grosbois dispose déjà de solutions techniques pour la valorisation énergétique des litières et souhaite poursuivre en ce sens) ;

CONSIDERANT les atouts secondaires dont dispose le Domaine de Grosbois : proximité immédiate de Paris et de l'aéroport d'Orly, accessibilité en transports en commun (RER A, Bus…), ouverture prochaine de la déviation de la RN19, capacité d'accueil déjà existante en termes d'hébergement et de stationnement ;

CONSIDERANT que le Comité d'organisation des Jeux (COJO) Paris 2024 doit conforter son choix du site versaillais ou trancher la question de l'attribution des épreuves équestres de Paris 2024 d'ici la fin de l'année ;

CONSIDERANT la candidature officielle du Domaine de Grosbois pour accueillir les épreuves équestres des JO ;

CONSIDERANT que les maires des villes alentours soutiennent la candidature du Domaine et que celle-ci aurait des retombées économiques et touristiques importantes pour le canton du Plateau Briard et pour le Val-de-Marne ;

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne :

SOUTIENT sans réserve la candidature du Domaine de Grosbois dans le cadre de l'accueil des épreuves équestres des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.